

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

SPORT

Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 17 août 2016 portant désignation de l'agent chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française de karaté

NOR : VJSR1630670A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, titre III, chapitre 1^{er}, section 2, sous-section 3, notamment l'article R 131-17 ;
Vu l'avis du directeur technique national de la Fédération française de karaté,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} septembre 2016, M. Alexandre BIAMONTI, recruté sur un contrat de haut niveau, sera chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française de karaté,

Article 2

Le directeur des ressources humaines et la directrice des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 17 août 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*L'adjoint à la cheffe du bureau
des personnels de la jeunesse et des sports,
de l'éducation nationale
et des instituts spécialisés,*
Y. BLANCHOT